Neuchâtel - Fondée en 1738 - 205me année — Un numéro 10 centimes — No 167 (4 pages) — Mercredi 21 juillet 1943

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble neuchâtelois

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE, franco domicile.	22.—	11.—	5.50	1.90

ETRANGER : Mêmes prix qu'en Suisse dans la plupart des pays d'Europe et aux Etats-Unis, à condition de souscrire à la poste du domicile de l'abonné. Pour les autres pays, les prix varient et notre bureau renseignera les intéressés

TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POST. IV. 178

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHATEL ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ANNONCES - Bureau : 1, rue du Temple-Neuf

16 ½ c. le millimètre, min. 4 fr. Petites annonces locales 11 c. le mm., min. 1 fr. 20. Avis tardifs et urgents 33, 44 et 55 c. — Réclames 55 c., locales 33 c. — Mortuaires 20 c., locaux 16 c.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale, s'adresser aux Annonces Suisses S. A., agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse

Le bombardement de Rome

Le premier bombardement de Rome a causé une émotion légitime dans le monde entier. Sans doute, du train d'enfer auquel se déroule la guerre moderne, était-il prévisible. M. Eden avait annoncé, il y a quelque temps, aux Communes, que lorsque les nécessités militaires s'en feraient sentir, les ailes anglaises et américaines n'hésiteraient pas à s'en prendre aussi aux objectifs de la ville éternelle. Apparemment, ce moment est venu ; il coïncide avec le temps où la résistance de l'Axe semble faiblir en Sicile, où il est donc d'intérêt, pour les Alliés, de redoubler les coups contre la Péninsule.

Mais ce bombardement vient aussi très peu de temps après la publication du message de MM. Roosevelt et Churchill au peuple italien. Dès lors, au point de vue psychologique, on se demande s'il était bien indiqué de faire suivre le dit message d'un raid qui a amené entre autres, la destruction d'une des belles basiliques de la capitale ; on se demande, en ce qui concerne l'effet moral obtenu, si les conséquences désastreuses ne l'emporteront pas sur les avantages matériels qu'escomptent les Alliés de ce bombardement.

* * *

Les Anglo-Saxons insistent sur le fait que les pilotes auxquels est revenue l'exécution de ce raid tragique avaient été triés sur le volet et avaient reçu des instructions spéciales dans le but d'éviter d'atteindre les édifices qui font la grandeur de la ville et sont les témoins de son passé.

Pareil résultat n'a pas été obtenu cependant. Et, pour qui connaît Rome — cette cité impérissable où c'est à chaque pas que le visiteur rencontre des trésors et des vestiges de civilisation culturelle — le fait n'a rien d'étonnant. Même avec la plus grande habileté, il était impossible aux meilleurs pilotes de ne pas toucher l'un quelconque des monuments de la ville éternelle. Dans ces conditions, c'est bien le fait même de savoir si le raid était opportun qui se pose ici.

Il ne fait guère de doute, certes, que les Alliés aient raison quand ils déclarent que Rome est devenue aujourd'hui un des centres de l'industrie et du transit de guerre italiens. Etait-ce pourtant la seule considération à faire valoir en l'occurrence ? Notre confrère de la « Feuille d'avis de Lausanne, M. Otto Treyvaud, remarquait hier : « Pour abattre un régime passager, faudra-t-il donc détruire les chefs-d'œuvre qu'on disait éternels ? »

A la vérité, aux yeux de presque toute l'opinion mondiale, Rome représente autre chose qu'une capitale en guerre et le lieu de résidence du gouvernement fasciste. Elle est, pour tous, le foyer d'une civilisation — la civilisation romaine — qui est à l'origine de toutes les autres en Europe et au delà ; elle est restée, en outre, pour des millions de croyants disséminés dans le monde, le centre du rayonnement spirituel et religieux. « Dans tous les arguments et dans bien d'autres encore, précise notre confrère déjà cité, il y a une part de logique ; il n'en est pas moins certain que, par le bombardement de Rome, c'est comme si toute l'humanité était meurtrie et presque honteuse. »

* * *

Dans le camp anglo-américain, du reste, de nombreuses voix s'étaient élevées précédemment (et non des moindres puisqu'elles se recrutaient jusque dans les milieux ecclésiastiques britanniques) pour demander que Rome fût épargnée. Il peut paraître, en toute objectivité, que l'autorité alliée se fût honorée en suivant ces avis, d'autant plus que les Anglo-Saxons se flattent de n'avoir pas, vis-à-vis des valeurs de la civilisation, les mêmes conceptions que leurs adversaires. On veut espérer, du moins, en fin de compte que ce raid si douloureux ne se répétera pas de si tôt.

René BRAICHET.

Cinq cents avions ont participé au raid sur Rome

Les dégâts seraient considérables

GRAND QUARTIER ALLIÉ, 20 (U.P.) — On fait remarquer au Q. G. que plus de 500 bombardiers ont pris part au raid sur Rome.

Cinq appareils seulement ne sont pas rentrés de cette opération. Ce fait doit être attribué aussi bien à la faiblesse de la réaction antiaérienne qu'au peu de résistance ennemie rencontrée dans les airs. En effet, seul un petit détachement de chasseurs prit l'air pour attaquer les vagues successives des bombardiers américains.

(Voir la suite des nouvelles en dernières dépêches.)

Au dixième jour de la bataille de Sicile

L'avance alliée au cœur de l'île menace de couper en deux les défenseurs germano-italiens

Les forces canadiennes seraient arrivées aux portes d'Enna

AU G. Q. EISENHOWER, 20 (Exchange). — L'offensive alliée en Sicile continue à progresser. Au centre de l'île, les troupes canadiennes et américaines ont avancé jusqu'à proximité immédiate d'Enna. Les Canadiens qui avançaient de l'est en direction d'Enna ont rencontré une certaine résistance dont ils ont cependant pu venir à bout. Selon un rapport officiel, les troupes d'assaut canadiennes devraient avoir déjà pénétré dans Enna au cours d'une poussée-éclair.

La chute d'Enna, importante position militaire au centre de la Sicile, signifierait que les troupes de l'Axe seraient séparées en deux. D'une manière générale, il ressort de tous les rapports du front que la résistance des troupes de l'Axe faiblit graduellement. Les redditions d'unités italiennes complètes deviennent de plus en plus fréquentes, et l'on voit se multiplier les mêmes indices qui avaient été observés au cours du dernier stade de la campagne de Tunisie. Le communiqué officiel annonce également la capitulation d'unités italiennes complètes et signale des cas de refus d'obéissance de troupes italiennes placées sous le commandement d'officiers allemands.

Un porte-parole du G. Q. allié déclare mardi matin :

La résolution des Italiens de défendre sérieusement la Sicile, disparaît d'heure en heure. Les routes et voies ferrées conduisant à Messine sont surchargées de troupes qui se retirent en emportant leur matériel léger et lourd. Une reconnaissance aérienne faite au-dessus de Messine montre que le port est complètement embouteillé. On peut maintenant parler d'une retraite générale de l'Axe en direction nord. Les pertes ennemies sont considérables et croissent d'heure en heure.

Il est manifeste que la stratégie du commandement adverse comporte d'ores et déjà un retrait massif de ses troupes vers le nord-est de l'île et l'établissement d'une forte ligne de défense devant Messine.

Le seul point sur lequel une vive résistance continue à être offerte est Catane, et les efforts déployés par l'Axe pour tenir cette position s'expliquent par le fait qu'après la chute de Catane, la voie serait ouverte à l'avance alliée contre Messine.

Le gros de la 8me armée a maintenant dépassé deux des trois rivières qui coulent au sud de Catane. Seule, la rivière située le plus au nord protège encore la ville. Tandis que les avant-gardes sont déjà engagées dans des combats de rues aux abords de la ville, le gros des forces est à 3 ou 4 km. de la ville. La 8me armée a reçu de nouveaux renforts, et la situation générale est excellente.

Les Canadiens aux portes d'Enna

Q. G. DU GÉNÉRAL EISENHOWER, 21. — Du correspondant spécial de l'agence Reuter :

De puissantes forces canadiennes se trouvent aux approches immédiats d'Enna.

La poussée des forces alliées vers le centre de l'île

ALGER, 20. — Du correspondant de l'agence Reuter auprès du Q. G. allié :

Les Canadiens venant de Piazza-Armerina et les Américains venant de Caltanisetta effectuent une double poussée sur Enna, centre vital de communications au cœur de la Sicile. Tout le centre de l'Axe est menacé au fur et à mesure que cette poussée se développe.

Sur tout le front les Alliés se trouvent maintenant à une trentaine de kilomètres de la ligne de hauteurs qui traversent l'île de l'est à l'ouest. Les forces de l'Axe furent repoussées jusqu'à la dernière grand'route latérale qui relie Messine à l'ouest de l'île.

Catane encerclée ?

GRAND QUARTIER ALLIÉ DE L'AFRIQUE DU NORD, 20 (U.P.). — Les armées de Montgomery ont entouré maintenant la ville de Catane. Pourtant, les milieux compétents n'annoncent pas encore officiellement que la ville a été occupée. Il semble en effet que l'ennemi offre encore une résistance acharnée dans les quartiers de Catane.

Un général italien fait prisonnier

ALGER, 20 (Reuter). — On annonce que le commandant de la 54me division italienne « Napoli » a été capturé. Il s'agit du général Giulio Cesare Gotti Porcinari.

Des pilotes allemands du front de l'est opèrent maintenant en Sicile

Q. G. DU GÉNÉRAL EISENHOWER, 21. — On annonce officiellement que des aviateurs allemands de Russie opèrent maintenant en Sicile.

Le communiqué italien

ROME, 20 (Stefani). — Le Q. G. des forces armées italiennes communique :

L'augmentation de la pression ennemie tout le long du dispositif des troupes de l'Axe a continué d'être contre-carrée.

A l'est de la Sicile des sous-marins italiens ont coulé un vapeur de 8000 tonnes et en ont torpillé un autre de fort tonnage. Une unité de la flotte marchande ennemie de moyen tonnage et un navire de guerre d'une classe non précisée ont été atteints par des avions-torpilleurs.

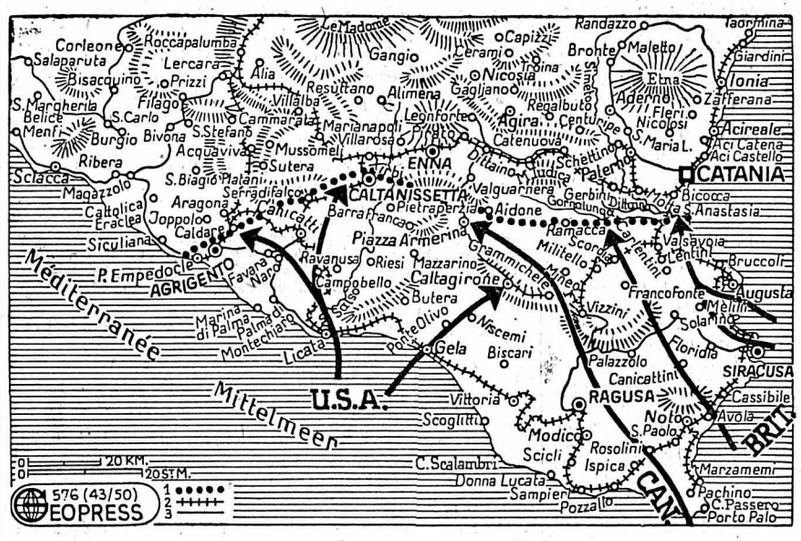

DIX JOURS DE BATAILLE POUR LA SICILE (10-19 juillet 1943). Légende : **1. Le front en Sicile le 19 juillet 1943. 2. Chemin de fer à voie normale. 3. Chemin de fer à voie étroite. Les flèches montrent la direction de l'avance alliée. Abréviations: USA : 7me armée américaine; CAN.: troupes canadiennes; BRIT. : 8me armée britannique. (Lignes du front et directions d'attaque d'après des indications de sources alliées et italo-allemandes.)**

Extension de l'état de guerre en Italie

ROME, 20 (A.T.S.). — Un décret royal étend l'état de guerre à 21 nouvelles provinces italiennes à partir du 20 juillet. Il s'agit de toutes les provinces de l'intérieur et de la côte occidentale de l'Italie centrale, du nord de Naples à Gênes au nord ainsi que des quatre provinces du littoral et de la frontière de l'Adriatique. Ce sont les provinces de Fresilone, Rieti, Terni, Pérouse, Sienne, Arezzo, Florence, Pistoie, Littoria, Grosseto, Livourne, Pise, Lucques, Apuania, Spezia, Gênes, Udine, Gorice, Trieste, Pola et Viterbe.

Déclaration du général Montgomery

SYRACUSE, 20. — Le général Montgomery a fait une déclaration à l'envoyé spécial de l'agence Reuter, dans laquelle il s'est déclaré très satisfait de l'évolution de la bataille de Sicile, et a affirmé que les pertes ont été relativement peu importantes. « Quelque chose nous a tous frappés : la réception amicale faite aux Alliés par les habitants de l'île. »

L'offensive soviétique gagne encore en ampleur

La situation d'Orel devient critique

Malgré une résistance opiniâtre, les Russes poursuivent leur avance et tiennent maintenant la ville sous le feu de leur artillerie lourde - L'armée rouge occupe la localité de Mtenzk - Sur le front du Donetz, le front allemand aurait été percé

MOSCOU, 20 (U.P.). — Par suite de l'avance rapide des troupes russes, la situation d'Orel devient de plus en plus critique. La ville est depuis mardi matin, prise sous le feu des batteries lourdes des détachements russes progressant du sud. On peut désormais reconnaître clairement le développement de l'offensive russe. Les colonnes russes venant du nord sont sur le point d'atteindre la voie ferrée Briansk-Orel à mi-chemin entre les deux villes, et ont vraisemblablement l'intention de couper le territoire d'Orel à l'ouest, tandis que les armées russes opérant du sud et de l'est, attaquent directement Orel.

D'après les dernières nouvelles du front, les avant-gardes blindées des colonnes russes venant du nord, ont atteint le village de Ilinskojo, à 11 km. au nord de la voie ferrée Orel-Briansk. D'autres colonnes de l'armée du nord qui opèrent en direction ouest sont à proximité de Moilovo à 19 km. à l'est de la ligne de chemin de fer Briansk-Moscou. C'est ainsi que les forces armées russes opérant au nord d'Orel ont occupé les trois quarts de toute la région qui se trouvent entre les voies ferrées Briansk-Moscou et Orel-Toula. Plus de 140 localités sont tombées aux mains des Russes.

Le coin russe qui menace directement la voie ferrée Briansk-Orel s'est élargi maintenant de 60 km. Le gros de l'armée russe du sud n'est plus qu'à 14 km. d'Orel et ses canons lourds tirent désormais sur la ville. La résistance allemande autour d'Orel est des plus acharnées, mais elle n'a pas réussi cependant à arrêter jusqu'ici l'avance progressive des Russes.

Le communiqué soviétique annonce la prise de la ville de Mtenzk

MOSCOU, 21 (Reuter). — Le communiqué soviétique du 20 juillet annonce :

Nos troupes, en dépit d'une résistance opiniâtre de l'ennemi, ont continué de développer leurs offensives dans le secteur d'Orel.

Les contre-attaques ennemies ont été repoussées avec de lourdes pertes. Au nord-est d'Orel, nos troupes se sont emparées de 30 localités y compris la ville importante de Mtenzk, qui est située sur la voie ferrée Moscou-Orel à 55 km. au nord-est d'Orel.

Au sud d'Orel, les troupes soviétiques ont repoussé des contre-attaques ennemies lancées avec de l'infanterie et des chars et ont poursuivi leur avance. Dans la direction de Bielgorod, nos troupes ont repoussé les contre-attaques ennemies et brisant la vive résistance de l'adversaire, avancèrent de 10 à 12 km.

Le front allemand du Donetz septentrional percé

Au sud, dans la région sud d'Izium et au sud-ouest de Vorochilovgrad, des combats d'importance locale sont en train de se développer et tendent à devenir de sérieuses batailles. En cet endroit, nos troupes ont forcé le passage du Donetz septentrional et du Mious en améliorant leurs positions.

(Voir la suite en dernières dépêches)

MM. HITLER ET MUSSOLINI SE SONT RENCONTRÉS LUNDI DANS UNE VILLE DE HAUTE ITALIE

BERLIN, 20 (D.N.B.). — Le chancelier Hitler et M. Mussolini se sont rencontrés, lundi, dans une ville de Haute Italie. L'entretien a porté sur des problèmes d'ordre militaire.

Vive surprise dans les milieux politiques berlinois

BERLIN, 20 (Interinf). — On annonce de source allemande ce qui suit :

Le communiqué publié lundi soir sur la rencontre Hitler-Mussolini sur le sol de l'Italie septentrionale, a provoqué dans les milieux politiques berlinois une surprise d'autant plus grande que rien ne la laissait prévoir.

On relève à Berlin la forme lapidaire de ce communiqué qui permet de constater que des questions militaires ont été discutées. Dans la capitale, on ne s'attend pas à des détails complémentaires puisqu'il s'agit d'une rencontre de caractère purement militaire.

On déclare que les chefs des deux commandements alliés assistaient à ces entretiens ainsi que d'autres personnalités et experts militaires des deux pays. Cette rencontre du « führer » et du « duce » avec leurs états-majors, admet-on à Berlin, s'est déroulée sous le signe de la communauté de sort qui unit les deux nations, prouvant ainsi la résolution des deux peuples de poursuivre la lutte contre les ennemis communs du continent européen jusqu'à la victoire finale.

On ajoute, à propos de cette visite, que le chancelier Hitler, avec son état-major militaire, s'est rendu lundi matin en avion dans une ville d'Italie septentrionale où il était attendu par M. Mussolini qui lui a souhaité la plus cordiale bienvenue. Les conversations se sont déroulées dans une maison aménagée pour cette occasion et située dans le voisinage de la ville. Les entretiens ont duré jusque dans l'après-midi, après quoi le chancelier a pris cordialement congé de M. Mussolini avant de se rendre en avion à son quartier général.

Notre radiogramme de Londres

Les milieux militaires anglais entrevoient déjà la fin de la résistance italienne

De notre correspondant de Londres, par radiogramme :

Après dix jours de combats en Sicile, les milieux militaires britanniques parlent déjà du Sedan italien. En effet, la chute survenue de Caltanisetta est interprétée comme une désagrégation non seulement de la défense de la Sicile, mais aussi comme celle de l'Italie méridionale. Un nouveau Dunkerque serait difficilement réalisable, car les flottes navales et aériennes anglo-saxonnes bloquent tous les ports et les aérodromes de l'île. D'autre part, il est improbable que les défenseurs puissent obtenir du secours du continent italien et que la résistance s'organise en Calabre, car cette région ne dispose que de quelques aérodromes et les voies de communications sont peu nombreuses.

* * *

L'avance alliée en Sicile pose aussi des problèmes d'ordre politique. Le secret concernant la création d'un « gouvernement militaire allié des territoires occupés » fut gardé très longtemps. On souligne à ce propos à Londres qu'il ne s'agit pas d'un gouvernement politique. Son seul but est d'assurer le maintien de l'ordre et le ravitaillement de la population. Toutefois, il a décidé la suppression de toutes les institutions fascistes. D'autre part, les dirigeants politiques du régime ont été écartés et les prisonniers politiques libérés. En outre, les lois raciales ont été abrogées. Toute activité politique est dorénavant suspendue. De plus, la presse et la juridiction sont contrôlées par les Alliés. Enfin, le gouvernement militaire allié n'entreprendra aucune négociation en vue de l'établissement d'un gouvernement politique. A ce sujet, le « Times » et l'« Observer » font remarquer qu'il s'agit d'un gouvernement militaire transitoire et qu'il conviendra d'envisager par la suite quelles conceptions et quelles forces politiques les Alliés reconnaîtront.

Notre téléphone de Berlin

Les unités anglo-saxonnes disposent de la supériorité en hommes et en matériel

Notre correspondant de Berlin nous téléphone :

Alors qu'on estime ici à plus de dix divisions les effectifs anglo-saxons débarqués en Sicile, on est d'avis également que les Anglo-Américains sont supérieurs à leurs ennemis en hommes et en matériel.

Cette déclaration des milieux militaires montre que l'on continue à Berlin à prendre au sérieux la puissance de l'attaque alliée sur l'île italienne. Les combats les plus violents se déroulent toujours près de Catane, où la division « Hermann Gœring » s'efforce d'empêcher les Anglais de s'emparer de la route de Messine. Si les Anglais y parvenaient, les troupes de l'Axe seraient, en effet, menacées d'être coupées du continent.

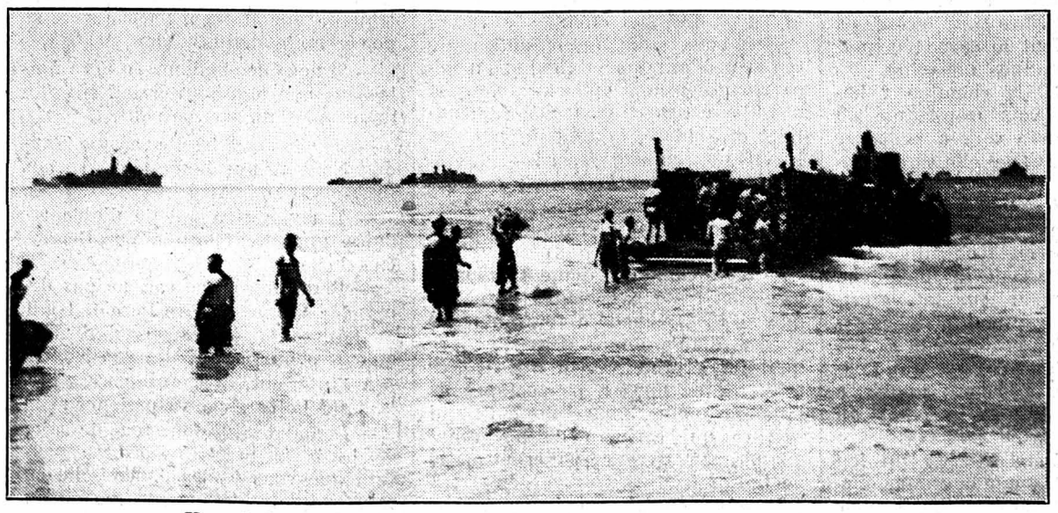

Un chaland de débarquement anglais sur une plage sicilienne.

Ainsi qu'on le fait remarquer à Berlin, les Anglais constituent le plus gros contingent allié en Sicile. Ce sont des troupes fort bien entraînées qui se battent avec une grande ténacité. Les Américains attaquent avec beaucoup de mordant, mais ils ne seraient pas aussi résistants que les soldats britanniques venant de la métropole pour la plupart. La flotte de guerre britannique continue à être très active et dangereuse.

A une passante

O toi que j'eusse aimée,
O toi qui le savais !

En sortant de la salle obscure
Où régnait le grand Harry Baur,
Vous hâtant dans la nuit peu sûre,
Vous faillites manquer le bord
D'un imprévisible trottoir.
Jamais il n'avait fait si noir.
Vous avez accepté mon aide,
Prenant mon bras timidement
Et, malgré l'obscurcissement,
J'ai su que vous n'étiez pas laide...
La fleur des tilleuls embaumait
Le long de l'avenue
Mais, passante inconnue,
Votre parfum prédominait,
Parfum subtil et dangereux,
Supraterrestre d'ange heureux...
Nous allions, sans souci de l'heure;
Le dernier tram avait passé;
Nous n'étions vraiment pas pressés
De regagner notre demeure.
Nous parlions de tout et de rien;
Nous aurions pu tout aussi bien
Ne rien nous dire
Et nous sourire...
Oui mais, pour en arriver là,
Que de précautions nécessaires,
D'explications préliminaires:
« Je suis ceci, je suis cela »
Pour prouver que les goûts s'accordent.
Ce petit jeu me semble sot;
Tant de paroles, tant de mots,
C'est... un amour qui se saborde...
Voyez ce qu'il est advenu:
Quand, le moment étant venu
De vous passer de mon escorte.
En vous mettant à votre porte,
J'allais demander, plein d'espoir
Rendez-vous pour un autre soir...
Une lumière est apparue
Sur le seuil de votre maison,
Qui vous rendit à la raison.
Seul, je suis resté dans la rue,
Planté comme un navet...
Devant la porte refermée...
O toi que j'eusse aimée,
O toi qui le savais !

Du.

AVIS OFFICIELS

Règlement d'exécution N° 1 de l'arrêté du Conseil général, du 7 juin 1943, instituant des mesures destinées à améliorer les conditions de l'habitation, à Neuchâtel, du 10 juillet 1943

(Octroi et versement des subventions.)

LE CONSEIL COMMUNAL
de la ville de Neuchâtel,

Vu l'arrêté du Conseil général instituant des mesures destinées à améliorer les conditions de l'habitation à Neuchâtel, du 7 juin 1943,

Arrête:

I. Généralités.

Article premier. — Les subventions communales destinées à encourager l'amélioration des conditions de l'habitation ne sont promises et versées que si le projet de construction ou de transformation d'immeubles remplit les conditions posées par les dispositions légales fédérales, cantonales et communales en la matière, notamment par l'arrêté du Conseil fédéral, du 30 juin 1942, l'ordonnance du département de l'Economie publique, du 25 mars 1943, l'arrêté du Conseil d'Etat de la République et canton de Neuchâtel, du 15 juin 1943, et l'arrêté du Conseil général, du 7 juin 1943.

Sont, en outre, réservées les prescriptions cantonales et communales concernant la police du feu et des constructions.

Art. 2. — Les subventions sont allouées sur la base du coût total de la construction à l'exception, toutefois, des frais afférents à l'acquisition du terrain.

Art. 3. — Les subventions sont accordées, en premier lieu, aux projets prévoyant l'emploi de matériaux de construction du pays (bois, pierre, etc.) et limitant dans toute la mesure du possible le recours aux matériaux contingentés (fer, ciment, etc.).

Art. 4. — Le coût net du bâtiment, par pièce d'habitation, ne doit pas dépasser, en règle générale, les chiffres suivants:

Pièces d'habitation par appartement:

2	3	4 ou plus
fr. 9000.—	fr. 8500.—	fr. 8000.—

Art. 5. — Le coût net de construction des maisons familiales, avec petite exploitation rurale, situées dans la périphérie, n'excédera pas 22,000 francs. Le terrain à bâtir comprendra, en principe, au moins 5 ares de terre cultivable, de façon à permettre aux familles de subvenir à leurs besoins dans une large mesure.

Dans la règle, les travaux d'aménagement du terrain à bâtir sont également subventionnables à l'exclusion des frais d'acquisition de ce dernier, des dépenses occasionnées par la création de chemins d'accès, de canalisations, de conduites d'eau, de gaz, d'électricité, en dehors de la parcelle à bâtir.

Art. 6. — Les montants maxima indiqués aux articles 4 et 5 pourront être réadaptés dans l'éventualité d'une nouvelle hausse des frais de construction.

Art. 7. — Les taux maxima de subvention s'élèvent à:

	Confédération %	Canton %	Ville %
a) pour les constructions neuves et les réfections d'immeubles par des particuliers	5	5	5+5
b) pour les constructions neuves et les réfections d'immeubles par des coopératives	10	5	5+5
c) pour les constructions de maisons familiales avec petite exploitation rurale (art. 5), de même que pour les colonies et les constructions provisoires (baraques, etc.)	10	5	5+5

Sont réputées constructions provisoires au sens de l'art. 7 lettre *c)* celles qui seront habitées jusqu'au retour à des conditions normales. Les prestations maxima prévues sous lettres *b)* et *c)* ne seront accordées que si le caractère d'utilité publique de l'entreprise est clairement établi.

Les prestations faites par des tiers (employeurs, corporations, fondations, associations, etc.) et prévues par l'article 2 al. 3 de l'A.C.F., du 30 juin 1942, peuvent être imputées sur le montant de la subvention cantonale et communale.

Art. 8. — La transformation de bâtiments peut être subventionnée dans la mesure où elle contribue à améliorer les conditions de l'habitation par l'augmentation des logements.

Art. 9. — Le Conseil communal se réserve le droit, pour autant que la législation fédérale ou cantonale en la matière ne le prévoit pas expressément et dans la mesure où le requièrent l'intérêt général et la situation du marché immobilier, de lier l'octroi et le versement des subventions à l'engagement formel que prendra le propriétaire de l'immeuble au sujet, notamment, de l'entretien du bâtiment, du droit de contrôle des comptes de la construction et de la gérance, de la fixation des loyers et de la création d'un droit d'emption ou de préemption en faveur de la ville.

Art. 10. — L'inscription au registre foncier de l'obligation de rembourser la subvention dans les éventualités prévues par l'article 6 de l'A.C.F., du 30 juin 1942, devra précéder le versement des subventions.

Art. 11. — Les travaux ne seront pas entrepris avant la réception de la promesse de subvention Dès ce moment, ils seront conduits sans interruption sous peine d'annulation de la promesse de subvention.

Art. 12. — Les dispositions de l'arrêté du Conseil fédéral réglant la création des possibilités de travail pendant la crise consécutive à la guerre, du 29 juillet 1942, et celles de l'arrêté du Conseil d'Etat concernant l'exécution de travaux et de commandes pour le compte de l'Etat et des communes, du 7 février 1941, sont applicables par analogie à la mise en œuvre des travaux de transformation d'immeubles ou de construction de maisons d'habitation.

Art. 13. — La subvention communale n'est acquise définitivement au maître de l'ouvrage qu'au moment du versement des subventions fédérale et cantonale.

Art. 14. — Les logements créés ou transformés à l'aide des subventions communales seront annoncés dès le début des travaux à la direction des finances, bureau du logement. En principe, ils devront être réservés en premier lieu et à conditions égales (prix et durée du bail, garanties présentées par les locataires) à des ménages logés provisoirement.

II. Procédure et compétence.

Art. 15. — Les demandes de subvention (formule bleue) seront présentées pour chaque construction avec les annexes suivantes, en 3 exemplaires:

a) plans, comprenant plan d'exécution à l'échelle 1:50 et plan de situation;
b) devis estimatif détaillé, comprenant quantités et prix d'unité;
c) description générale des travaux;
d) formule « B » de demande de matériaux de construction avec décompte justificatif;
e) devis récapitulatif détaillé du coût de l'immeuble (formule D).

Dans le cas où le maître de l'ouvrage est une coopérative, les statuts de cette dernière seront joints à la demande de subvention.

Art. 16. — Les demandes incomplètes ou inexactes seront retournées. La direction des finances, bureau du logement, délivre les formules requises.

Art. 17. — Les demandes de subvention seront soumises à la commission consultative d'experts pour préavis à l'intention du Conseil communal.

Le Conseil communal les transmettra, à son tour, aux autorités cantonales et fédérales en les accompagnant de son avis motivé.

Art. 18. — Le Conseil communal se réserve le droit d'exercer en tout temps le contrôle des travaux subventionnés. Le maître de l'ouvrage, ses mandataires et les entrepreneurs sont tenus de fournir, à première réquisition, tous renseignements utiles au sujet de l'origine des matériaux, de l'observation des conditions de travail, de la main-d'œuvre employée, etc. Il peut exiger, si besoin est, du maître de l'ouvrage et de ses mandataires une garantie touchant le paiement régulier des travaux aux entrepreneurs et maîtres d'état, ainsi que le versement, aux tarifs normaux, des salaires aux ouvriers.

Art. 19. — Le décompte final devra être remis dans un délai de deux mois après l'achèvement des travaux.

Art. 20. — Le versement des subventions interviendra après l'adoption du décompte final par les autorités fédérale et cantonale.

Dans le cas de constructions importantes, la subvention peut être versée par acomptes correspondant à l'état d'avancement des travaux, et cela jusqu'à concurrence du 80% de son montant.

III. Dispositions finales.

Art. 21. — La promesse de subvention sera annulée ou son montant réduit si les conditions auxquelles elle est subordonnée ne sont pas observées ou ne le sont qu'incomplètement, ou si les renseignements donnés par le maître de l'ouvrage et ses mandataires se révèlent inexacts. La poursuite pénale demeure réservée.

Art. 22. — La direction des finances est chargée de l'exécution du présent règlement.

IV. Entrée en vigueur.

Art. 23. — Le présent règlement entre immédiatement en vigueur.

Neuchâtel, le 10 juillet 1943.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le secrétaire, C. QUINCHE. — *Le président,* Emmanuel BOREL.

Les demandes tendant à obtenir le bénéfice des subventions précitées devront être adressées sur la formule prescrite, jusqu'au samedi 28 août 1943 au plus tard, à la direction des finances, bureau du logement (hôtel de ville, 1er étage, tél. 5 41 81).

Les subventions seront promises et versées dans la mesure où les conditions posées par les dispositions légales seront remplies et dans les limites des crédits accordés par le Conseil général au Conseil communal le 7 juin 1943.

La direction soussignée se tient à la disposition de tous les intéressés pour la remise des formules et la communication de tous renseignements à ce sujet, tous les jours (samedi excepté), de 14 à 15 h.

DIRECTION DES FINANCES
BUREAU DU LOGEMENT.

MISE A BAN

Ensuite d'abus, Mme James de Reynier et M. Eugène de Reynier, renouvellent la mise à ban des terrains qu'ils possèdent à Monruz, au lieu dit « Les Favarges ». Ces terrains en nature de verger et grève sont limités au nord par la route cantonale Neuchâtel-Saint-Blaise et au sud par le lac de Neuchâtel.

Défense formelle est faite de fouler ces terrains pour se rendre au lac. Le droit de passage sur la grève est réservé; le stationnement y est interdit. Les contrevenants seront poursuivis. Les parents ou tuteurs seront responsables des infractions commises par les mineurs placés sous leur surveillance.

Neuchâtel, 15 juillet 1943

Pour les propriétaires :
Etude Frédéric Dubois régisseur et Roger Dubois, notaire.

Mise à ban autorisée.

Neuchâtel, 15 juillet 1943

Le président du tribunal :
(signé) R. JEANPRÊTRE.

IMMEUBLES

A vendre à Neuchâtel,

maison familiale

de construction ancienne, de 3 appartements de 2, 3 et 4 chambres, avec jardin. Etude Petitpierre & Hotz.

A vendre, à Peseux, une

villa locative

de trois appartements, jardin, confort, vue imprenable. — Adresser offres écrites à P. B. 384 au bureau de la Feuille d'avis.

LA **FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL** *est un organe de publicité de premier ordre*

Beau domaine

à vendre pour le printemps 1944 ou date à convenir. Contenance: 100 poses, dont 40 en champs et 60 de beaux pâturages boisés.

S'adresser au bureau d'affaires Auguste Schütz, à Fleurier.

A VENDRE A SAINT-BLAISE

Pour sortir d'indivision, les héritiers de feu Mlles A. et L. Virchaux offrent à vendre les immeubles situés au haut du village et désignés au cadastre comme suit :

Art. 1748 bâtiment et place 125 m², estimation cadastrale 28,000.—
» 1749 bâtiment et place 129 m², estimation cadastrale 11,000.—
» 1459 jardin 44 m²
» 2229 jardin 72 m²

Pour visiter, s'adresser à l'Etude Thorens, Saint-Blaise, et pour renseignements et offres écrites au Bureau fiduciaire Georges Faessli, Promenade-Noire 3, Neuchâtel.

ENCHÈRES

Office des faillites de Neuchâtel

Enchères publiques

Le vendredi 23 juillet 1943, dès 14 heures, l'Office des faillites vendra par voie d'enchères publiques, **à la rue des Epancheurs No 6 (ancien magasin Seinet fils S.A.) :**

Un coffre-fort « Haldenwang », sur socle ; un bureau avec tiroirs et casiers ; un bureau ministre double ; une table de bureau avec casiers ; deux tables pieds métal; deux classeurs à rideaux; une presse à copier sur socle ; deux fauteuils de bureau ; deux tables sapin ; chaises et tabourets ; deux pupitres ; quatre armoires ; une horloge ancienne; une machine à écrire «Remington No 11»; un lot de lampes électriques ; un ventilateur électrique ; corbeilles et paniers ; un lot de papier d'emballage, cornets, etc. ; un lot de papier cellophane ; un lot de verres et bocaux à miel ; linges et torchons ; un lot de bouchons neufs, ainsi que de nombreux autres objets.

La vente aura lieu au comptant et conformément à la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite.

Office des faillites :
Le préposé, A. Hummel.

A LOUER

Local

15×4 m., pour petit atelier ou entrepôt. Tél. 5 44 42.

Encore quelques appartements

libres de deux, trois, quatre ou cinq chambres, en procédant à l'achat d'un immeuble. Diverses facilités. Se renseigner auprès du Bureau Ischer et Fallet, faubourg du Lac 2, Neuchâtel.

Bonne cave

voûtée, 10×7×5 m. de haut. Tél. 5 44 42.

SAINT-NICOLAS, à remettre pour le 24 septembre, appartement de 4 chambres et vastes dépendances. Etude Petitpierre & Hotz.

Pour séjour d'été

à louer à la campagne, chambre avec jouissance de la cuisine, chez dame seule. — Adresser offres écrites à P. C. 367 au bureau de la Feuille d'avis.

Etude Brauen
NOTAIRES
Hôpital 7 — Tél. 5 11 95

A louer, entrée à convenir:
Moulins : 2-3 chambres.
Tertre : 2 chambres.
Château : 1 chambre.
Fleury : 1 chambre.
Atelier, cave, garde-meubles.

CHAMBRES

A louer belle chambre au soleil. Confort, balcon. Demander l'adresse du No 438 au bureau de la Feuille d'avis.

PENSIONS
OFFRES ET DEMANDES

Pension, échange

Je cherche pour jeune apprenti chambre et pension en ville pour le milieu d'août. — Accepterais éventuellement échange avec jeune homme ou jeune fille. Adresser offres à Théo Muller-Sulser, opticien, Schaffhouse.

DEM. A LOUER

Peseux-Corcelles

APPARTEMENT DEMANDÉ

On désire louer, soit à Peseux, soit à Corcelles, appartement de cinq à sept pièces, dès le 24 septembre. Eventuellement, on achèterait petite villa. Faire offres à l'Intermédiaire, Neuchâtel. Tél. 5 14 76.

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche une

jeune fille

hors de l'école pour aider aux travaux du ménage et au commerce. — Occasion d'apprendre la langue allemande. Boulangerie-pâtisserie Bitterli, Mythenstrasse No 9, Lucerne. Tél. 2 33 25.

Pour le 31 juillet, au Val-de-Travers, on cherche un bon

ORCHESTRE

de danse de trois ou quatre musiciens. Adresser offres écrites à G. S. 431 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche une bonne

coiffeuse

pour remplacement d'une semaine. Ecrire sous L. P. 432 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande un

ORCHESTRE

de quatre ou cinq musiciens, genre musette, pour les 29 et 30 août. Bénichon d'Estavayer. Faire offres à M. Rapo, buffet de la gare, Estavayer.

Boulanger

On cherche un jeune boulanger. Entrée immédiate. S'adresser à: boulangerie Charles Schick, Couvet. — Tél. 9 21 70.

Contremaître-charpentier

capable, connaissant la partie charpente-escalier-machine, demandé tout de suite dans ville au bord du Léman. Place stable. — Offres avec prétentions à P 92305 Publicitas, Lausanne. AS 17470 L

On cherche pour ménage soigné une

femme de ménage

trois heures tous les matins. Adresser offres écrites à J. S. 433 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche un jeune

commissionnaire

de 16 à 17 ans, parlant le français et de préférence ayant connaissance de l'allemand, pour travaux de bureau faciles. Engagement immédiat. Se présenter chez Outilit S. à r. l., faubourg de l'Hôpital 28, Neuchâtel.

On cherche un

jeune homme

honnête, pour commissions et travaux d'atelier. — S'adresser au magasin Biedermann.

NOUS CHERCHONS, pour tout de suite, ou date à convenir,

une employée de bureau

précise et consciencieuse pour notre service de factures.

Faire offres avec curriculum vitae, certificats et prétentions de salaire sous chiffres P. 585 Yv., à **Publicitas, Yverdon.** AS 17472 L

Sténo-dactylographe

est demandée pour entrée immédiate dans bureau de publicité. Connaissances: correspondance française et allemand. — Faire offres manuscrites avec références et prétentions, sous chiffres P 3204 N à Publicitas, Neuchâtel.

Mise au concours

La paroisse de Saint-Aubin met au concours la place

d'organiste du temple de Saint-Aubin

Pour tous renseignements et soumissions, s'adresser à M. Henri Allisson, président du conseil de paroisse, Chez-le-Bart.

Clôture des soumissions : 31 juillet.

Coiffeuse

capable de travailler seule, est demandée pour le 24 août (place stable). Faire offres avec certificats et photographie sous B. G. 435 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche une jeune fille comme

VOLONTAIRE

pour s'occuper d'un enfant de 3 ans. Boucherie Baltensberger, Boudry.

Garçon d'office et femme de chambre

sont demandés. Entrée immédiate. S'adresser : hôtel de Tête-de-Ran. Tél. 7 12 33

On demande

REMONTEURS
ACHEVEURS
JEUNE FILLE

POUR TRAVAUX FACILES

S'adresser à la fabrique d'horlogerie Soly S. A., Saars 55, Neuchâtel.

Secrétariat

cherche jeune fille de 15 à 18 ans, éventuellement apprentie, pour travaux de bureau. — Faire offres à Case postale 76, gare II, à Neuchâtel.

Aide de maison

demandée pour orphelinat, personne de la campagne, ayant de l'autorité sur les enfants et capable de s'en faire aider dans les travaux de ménage, raccommodage, jardin, etc., bons soins, bons gages. Adresser offres écrites à H. P. 427 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande pour le 31 juillet et le 1er août, un

ORCHESTRE

de trois ou quatre musiciens. Faire offres à l'hôtel de Tête-de-Ran.

DEM. D'EMPLOIS

Personne

disposant de quelques heures le matin, cherche emploi comme ménagère. — Ecrire à L. P. 436 au bureau de la Feuille d'avis.

PERSONNE

d'un certain âge, de toute moralité et de confiance, demande à faire le ménage d'un ou deux messieurs. Libre tout de suite ou pour date à convenir. Adresser offres écrites sous M. L. 434 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme ayant quitté l'école cherche place de

volontaire

pour faire des commissions et aider au magasin, où il aurait l'occasion d'apprendre la langue française. — G. Ackeret, boulangerie-pâtisserie, Frick (Argovie).

AVIS MÉDICAUX

Le Dr Quinche

ne reçoit pas aujourd'hui

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Un fils du peuple

par

la baronne ORCZY

Adapté par Louis d'Arvers

2

Vas Berczy, qui a été autrefois jusqu'à Gyongyos et qui est l'oracle du village — quand Kémény n'est pas là — trouve dans ces circonstances un rôle à sa taille et sa sotte vanité s'y complaît. Ce soir-là, après avoir abattu son poing sur la table avec fracas et craché à terre comme il sied avant d'aborder un sujet particulièrement dangereux, il déclare sans ambages qu'il est impossible — absolument impossible — de transformer le blé en farine sans le secours de la main des hommes, à moins que Satan en personne ne se charge du travail ! Et cette affirmation catégorique fait frissonner le groupe entier des buveurs.

— Mais, Berczy ! ose dire un jeune pâtre dont les joues ont blêmi de terreur, vous ne voulez cependant pas dire que Satan viendra là-bas...

— Et qui donc alors ferait le travail ? riposte victorieusement l'oracle, puisque Janko lui-même, le propre valet de Monseigneur, m'a dit qu'aucun de nous ne serait plus employé là-bas, quand ce moulin — Dieu l'anéantisse ! — aura été mis en mouvement !

L'argument est sans réplique. Il tombe dans un mortel silence. Les tziganes eux-mêmes ont cessé de jouer et regardent le savant colporteur de ces étranges nouvelles.

— Et alors ?... la cheminée ? hasarde enfin la voix tremblante du jeune pâtre, Janko vous a peut-être dit aussi à quel usage elle serait employée ?

— Oh ! Janko est un imbécile, décrète Berczy. Savez-vous ce qu'il m'a dit à propos de cette cheminée ?

Aucun d'eux ne le devine, mais tous secouent tristement leur tête apeurée. Alors Berczy attend quelques secondes, comme un orateur sûr de son effet, et fait signe à ceux qui l'entourent de se rapprocher : ce qu'il a à dire ne peut être dit que dans un murmure.

— Janko prétend — c'est un fou ou un menteur ! — que la grande cheminée a été élevée seulement pour mettre en mouvement certaine « machinerie » qui moudra le blé en fleur. Mais, je le répète, c'est là un conte pour amuser les enfants, la vérité est...

Mais à quoi bon répéter la terrible affirmation. Elle n'est que trop profondément ancrée dans ces lourdes et superstitieuses cervelles.

— Je n'aime pas ça, du tout !

Celui qui a parlé cherche à se donner du cœur en buvant, mais son verre tremble un peu dans sa main. Berczy a produit son effet.

— Je vous le dis, mes enfants, ajoute-t-il, pendant que Satan et son agence travailleront à Bideskut, nous et nos fils n'auront plus qu'à fainéantiser et à boire, faute d'un honnête travail pour nous occuper !

— C'est probable...

— Et qui paiera nos gages ?

— Et comment vivrons-nous ?

— Oui ! Comment ?

— Sans compter, ajoute Candos le forgeron, resté silencieux jusque là, que si Monseigneur a fait un pacte avec le diable, on ne peut savoir ce qu'il lui a promis... Qui sait, après tout, s'il ne nous a pas compromis plus ou moins, nous tous ? Et qui sait ce qui arrivera de nos âmes quand nos pauvres corps seront morts de faim ?

Instinctivement, un jeune berger a fait le signe de la croix, mais personne n'a protesté.

Derrière les causeurs, à l'intérieur de la maison, la belle hôtelière chante une douce et tendre ballade en vaquant à ses occupations. Au-dessus de la tête des buveurs, les branches touffues du gros saule s'agitent en éventail sous l'action de la brise et tout ce qui les entoure parle de paix, de sécurité et de tranquille bonheur. Tout, sauf l'inquiétante bâtisse là-bas, avec sa haute cheminée vers laquelle aucun regard n'ose plus se porter maintenant...

— Si nous demandions au Père Ambrosius une messe spéciale ? suggère timidement un des pâtres.

— Et de l'eau bénite, ajoute Sandos. Nous en aurons besoin dans nos maisons.

— Il n'y a rien que le diable redoute autant, approuve Vas Berczy, très docte.

— Pourquoi, en ce cas, ne pas demander simplement au Père de bénir la bâtisse et toutes les diableries qu'elle contient ? ajoute son voisin.

A l'intérieur, la chanson s'est tue, la jolie Lotty a perdu patience :

— Demandez-lui donc tout de suite de bénir la prochaine averse pendant que vous y êtes, lance-t-elle en soulevant ironiquement ses deux épaules rondelettes.

Mais personne ne relève le sarcasme, l'heure n'est pas aux propos des femmes.

A son tour, le gros forgeron a abattu son formidable poing sur la table.

— Nous ne sommes qu'une bande de poltrons, déclara-t-il. Nous avons laissé Monseigneur achever toutes ses bâtisses de malheur sans protester. Nous avons regardé sans rien faire s'échafauder briques sur briques pour élever un palais à Satan ! Et maintenant, tous les diables de l'enfer peuvent s'en mêler. Le beau blé de Bideskut roulera dans des instruments de fer que je n'aurais pas même pu forger sur mon enclume, bien que j'aie fait quelque beau travail dans ma vie ! Allons-nous rester là à gémir, quand on nous retire le pain de la bouche ? Et quand, peut-être, le village entier est vendu à Satan ?

— Non ! Non ! Bien parlé, Sandos. Il faut agir.

Cette unanimité dans l'approbation n'a pas l'heur de plaire à Vas Berczy, qui n'applaudit en général d'autres discours que les siens. Il secoue la tête avec un peu de pitié. Mais la popularité du forgeron l'emporte.

— Nous serions des couards si nous supportions cela, affirment de nouveau jeunes et vieux, leurs esprits abattus se relevant soudain par le seul effet de cet appel à l'action.

Les tziganes, eux aussi, ont repris courage, et ils attaquent une czarda avec une énergie nouvelle.

— Ici, Lotty ! Un peu plus de vin. Vite ! commande le plus vieux des buveurs, pendant que les autres bourrent leurs pipes, se préparant à écouter plus attentivement encore la vigoureuse éloquence du forgeron.

Lotty, restée aux écoutes, n'a garde de se faire attendre. Elle apporte des bouteilles autant qu'elle peut en porter, et montre son beau sourire, nettement ironique aujourd'hui, une rangée de dents aussi blanches que la neige.

Alerte et souple, elle évite les bras audacieux qui cherchent à entourer sa taille mince, et, dès qu'elle a posé son fardeau sur la table, elle administre prestement une ou deux vigoureuses gifles sur les joues des plus entreprenants de ses admirateurs.

— Pourquoi tout ce bruit ce soir ? demanda-t-elle, avec certain mouvement impératif de sa jolie tête brune qui laisse d'ordinaire ses clients sans résistance.

(A suivre.)

LE GARAGE HIRONDELLE
PIERRE GIRARDIER
34, Quai de Champ-Bougin — NEUCHATEL — Téléphone 5 31 90
installe à votre satisfaction n'importe quelle marque ou quel genre de gazogène sur voiture, tracteur ou camion. — Demandez un devis.

Pour vos provisions de courses
n'oubliez pas les délicieux
Pâtés de foie truffés
„Le Gruyère"
Etiquette rouge Fr. 1.05 En vente partout

Contre les **pucerons** des **haricots**
Planta-Xex !
Fabrique de produits chimiques Flora, Dubendorf

Potager à gaz
émaillé, trois feux, à vendre. Brévards 7, rez-de-chaussée, à droite.

Si vous souffrez des pieds, si vous vous fatiguez facilement, demandez des conseils gratuits les mercredis et vendredis ;
pour les autres jours, seulement sur rendez-vous.
Avec notre nouveau support plastique, il n'y a plus de fatigue ni de douleurs, soulagement immédiat.
J. Kurth
Neuchâtel Seyon 8

A vendre
400 hortensias
pour pleine terre, 2 fr. 50 pièce. Maison Hess, fleuriste, Port-Roulant 20.

Je livre beaux
tuteurs
de toutes dimensions. — F. Imhof, Montmollin. Tél. 6 12 52. ★

Machine à coudre
« Phoenix », forme table, marche parfaite, à vendre Fr. 230.—. Couseuses Modernes S. A., Seyon 8.

Myrtilles fraîches de la montagne
5 kg. Fr. 8.20, 10 kg. Fr. 16.-. Flli Manfrini, Ponte Cremenaga (Tessin).

Ah ! le bon
fromage du Jura
chez
PRISI Hôpital 10

A vendre
vingt beaux porcs
de quatre mois. S'adresser à Robert Stauffer, la Joux-du-Plâne. Tél. 7 14 76.

Cafards
exterminés avec la célèbre poudre MYRMEX. Boîte 4.50. Kg. 12.—. VERMINOL, GENÈVE.

Jumelles Kern, Zeiss, etc. Boussoles Buchi, Recta, etc. Appareils photographiques. Lunettes de protection...
M. LUTHER
Maître opticien
Place Purry 7, Neuchâtel

Occasions
Une table à rallonges, chêne clair, 85 fr.; un matelas crin animal, refait, 85 fr.; un buffet une porte, 42 fr.; un bureau bois dur, 95 fr.; un lit fer avec matelas crin animal, 110 fr.; une cuisinière à gaz, 75 fr.; une commode bois dur, 75 fr.; une machine pour tailleur, 75 fr.; un canapé, 38 fr.; une glace, 38 fr.; un paravent, quatre pans, 32 fr. Remontage de literie. Prix spéciaux pour pension. — On se rend à domicile. — DUNKEL, Coq-d'Inde 3, Neuchâtel.

Beau choix de cartes de visite
à prix avantageux au bureau du journal

NETTOYAGE chimique
Habits, uniformes, tapis, rideaux, nappages... nous nettoyons tout ! Service rapide et soigné. Prix avantageux !
TEINTURERIE DE MORAT S.A.
NEUCHATEL
Croix-du-Marché Tél. 5 33 16
AS 8137 B

COURVOISIER & Cie - BANQUIERS
NEUCHATEL — Faubourg de l'Hôpital 21
GÉRANCES — BOURSE — CHANGES
PRÊTS
(Fonctionnaires — Employés — Commerçants)
Conditions avantageuses — Discrétion

Société coopérative de Consommation de Neuchâtel et environs
DIMANCHE 25 JUILLET 1943
Voyages à destination de
La Chaux-de-Fonds
avec visite de l'exposition itinérante :
« Extension des cultures ou famine ? »
organisée par l'Union suisse des coopératives de consommation et ses sociétés adhérentes

ALLER :
Neuchâtel, départ 8 h. 03 et 13 h. 12
La Chaux-de-Fonds, arrivée 8 h. 54 et 14 h. 00
RETOUR (pour tous les participants) :
La Chaux-de-Fonds, départ 18 h. 31
Neuchâtel, arrivée 19 h. 24
PRIX :
Fr. 2.— par adulte et Fr. 1.— par enfant jusqu'à 12 ans
RESTITUTION : Fr. 0.60 par adulte et Fr. 0.30 par enfant jusqu'à 12 ans, à chaque visiteur de l'exposition, sur présentation du billet de train.
RETOUR INDIVIDUEL: Dans les dix jours, moyennant supplément de Fr. 0.30 par adulte et Fr. 0.15 par enfant jusqu'à 12 ans.
INSCRIPTIONS: Dans tous les magasins de la société, jusqu'au vendredi 23 juillet, à 18 h. 30. Paiement comptant. La quittance « Paragon » délivrée par notre personnel sera échangée dans le train contre les billets correspondants.

A vendre une
scie à ruban
bâtie en fonte avec volant de 60 cm., en parfait état. S'adresser : Stauffer, garage, Serrières. Tél. 5 30 73.

PERDUS - TROUVÉS

Perdu un
veston usagé
contenant deux paires de caleçons de bain. Le rapporter, contre récompense, à la rue de la Côte 131, au rez-de-chaussée, droite.

Perdu jeudi matin, en ville, une
BAGUE
en or avec pierre rouge. La rapporter contre récompense à Perret, rue du Temple-Neuf 18.

AVIS DIVERS

MARIAGE
Dame seule, dans la cinquantaine, présentant bien, avec ménage et petit avoir, cherche à faire la connaissance d'un monsieur de 50 à 60 ans, très honorable, avec place stable. Pas sérieux s'abstenir. Discrétion demandée. Ecrire à A. B. 12 poste restante, le Locle.

Echange
Jeune fille, âgée de 15 ans cherche, pour tout de suite, une bonne famille, où elle aurait l'occasion de faire de la conversation française. En échange, on prendrait pendant cinq ou six semaines un garçon ou une jeune fille désirant faire de la conversation allemande. Famille Büttiker, Friedentalstrasse 9a, Lucerne. SA 1116 Lz

Avez-vous un
POTAGER
en mauvais état ? Faites-le réparer à l'atelier
J.-F. Matthey, Sablons 49 (sous Villamont)
Prix modérés
Une carte suffit

DEM. A ACHETER

On demande à acheter un
STUDIO
Adresser offres avec prix à A. N. 437 au bureau de la Feuille d'avis.

Achat vieil or et argent
aux meilleurs prix du jour
Pendules neuchâteloises
H. Paillard. Sevon 12

On cherche à acheter un bon
piano à queue
marque suisse ou étrangère, petit modèle.
Adresser offres écrites à L. C. 167 au bureau de la Feuille d'avis.

Si avantageux SONT NOS PRIX
à notre rayon de
TABLIERS

TABLIER-BLOUSE 4.90
en cretonne PURE, dessins fleurs, boutonnant devant, manches bouffantes, tailles 38 et 40, 4 ½ coupons . . . . . .

TABLIER-BLOUSE 7.90
en cretonne PURE, qualité splendide, dessin mille fleurs, joli col fantaisie, boutonnant devant, ajusté à la taille par de larges bandes lastex, courtes manches, tailles 40 à 44, 4 ½ coupons . . . . . .

Ravissant TABLIER-BLOUSE 8.90
en cretonne fibranne, dessins marguerites multicolores, col fantaisie, manches bouffantes, tailles 42 à 46, 2 ½ coupons . . . .

TABLIER-BLOUSE 9.80
en imprimé rayonne, dessins distingués, boutonnant devant, joli col fantaisie, tailles 42 à 48, vente libre . . . . . .

TABLIER-BLOUSE blanche 6.90
en cretonne pure, belle qualité, col claudine, boutonnant devant, tailles 40 à 50, 4 ½ coupons . . . . . .

La Nouveauté s.a.
AU LOUVRE
NEUCHATEL

Nouvelles économiques et financières

BOURSE
COURS DE CLÔTURE

BOURSE DE NEUCHATEL
(Extrait de la cote officielle)

ACTIONS	19 juillet		20 juillet	
Banque nationale	690.—	d	690.—	d
Crédit fonc. neuchât.	625.—	d	625.—	d
La Neuchâteloise	510.—	d	510.—	d
Câbles élect. Cortaillod	2900.—	d	2900.—	d
Ind. cuprique, Fribourg	1700.—	d	1700.—	d
Ed. Dubied & Cie ..	510.—	d	510.—	d
Ciment Portland	840.—	d	840.—	d
Tramways, Neuchâtel	450.—	o	450.—	o
Klaus	160.—	d	160.—	d
Etablissem. Perrenoud	425.—	d	425.—	d
Cie viticole, Cortaillod	400.—	d	400.—	d
Zénith S. A. ord.	118.—	d	118.—	d
» » priv.	128.—	d	128.—	d
OBLIGATIONS				
Etat Neuchât. 4% 1931	102.—	d	102.—	d
Etat Neuchât. 4% 1932	102.25	d	102.—	d
Etat Neuchât. 2½ 1932	94.50	d	94.50	d
Etat Neuchât. 3½ 1938	98.60		98.25	d
Etat Neuchât. 3½ 1942	99.80	d	99.80	d
Ville Neuchât. 4% 1931	102.—	d	102.—	d
Ville Neuchât. 3½ 1937	100.—	d	100.—	d
Ville Neuchât. 3½ 1941	101.50		101.—	d
Ch.-d.-Fds 4-3,20% 1931	82.—	d	83.—	
Locle 4 ½-2,55 % 1930	85.—	d	85.—	d
Crédit F. N. 3½% 1938	100.50	d	100.50	d
Tram. de N. 4½% 1936	101.50	d	101.50	d
J. Klaus 4 ½ % 1931	101.—	d	101.—	
E. Perrenoud 4 % 1937	100.—	d	100.—	d
Suchard .. 3½% 1941	100.50	d	100.50	d
Zénith 5% 1930	102.—	d	102.—	d

Taux d'escompte Banque nationale 1 ½ %

BOURSE DE GENÈVE

OBLIGATIONS	19 juillet		20 juillet	
3 ½ % Ch. Fco-Suisse	518.—	d	518.—	d
3 % Ch. Jougne-Eclép.	480.—		470.—	d
3 % Genevois à lots	132.—	d	132.—	
ACTIONS				
Sté financ. italo-suisse	76.—		75.—	
Sté gén. p. l'ind. élect.	155.—	d	157.—	
Sté fin. franco-suisse	71.—	d	71.—	
Am. europ. secur. ord.	51.25		50.75	
Am. europ. secur. priv.	404.—		405.—	
Aramayo	50.—		50.—	
Financière des caout.	23.50		23.—	d
Roul. billes B (S K F)	212.—		212.—	

BOURSE DE ZURICH

OBLIGATIONS	19 juillet		20 juillet	
3% C.F.F. diff. 1903	99.—%	d	99.25%	
3% C.F.F. 1938	94.50%		94.50%	
3% Défense nat. 1936	101.85%		101.85%	
3½-4% Déf. nat. 1940	104.85%		104.85%	
3½% Empr. féd. 1941	102.50%		102.50%	
3½% Empr. féd. 1941	100.10%	d	100.10%	
3½% Jura-Simpl. 1894	102.25%		102.25%	
3½% Goth. 1895 Ire h.	101.65%		101.50%	d
ACTIONS				
Banque fédérale S. A.	358.—		360.—	
Union de banq. suisse	652.—	d	652.—	d
Crédit suisse	540.—		541.—	
Bque p. entrep. électr.	383.—		378.—	
Motor Columbus	350.—		349.—	
Alumin. Neuhausen ..	2105.—		2070.—	
Brown, Boveri & Co..	612.—		607.—	
Aciéries Fischer	905.—		895.—	
Lonza	870.—		860.—	d
Nestlé	935.—		930.—	
Sulzer	1300.—		1290.—	
Pensylvania	144 ½		143.50	
Stand. Oil Cy of N. J.	242.—		241.—	d
Int. nick. Co of Can	178.—	o	178.—	o
Hisp. am. de electric.	1130.—		1115.—	d
Italo-argent. de electr.	156.—		155.—	
Royal Dutch	463.—		461.—	

BOURSE DE LAUSANNE

ACTIONS	19 juillet		20 juillet	
Banque cant. vaudoise	680.—	d	682.50	
Crédit foncier vaudois	675.—	d	680.—	
Câbles de Cossonay ..	1900.—	d	1900.—	d
Chaux et ciments S. r.	580.—	d	580.—	d

BOURSE DE BALE

ACTIONS	19 juillet		20 juillet	
Banque commerc. Bâle	282.—		284.—	
Sté de banque suisse	482.—		482.—	
Sté suis. p. l'ind. élec.	306.—		306.—	
Sté p. l'industr. chim.	5200.—	d	5200.—	d
Chimiques Sandoz ..	8850.—	d	8750.—	d

Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise.

BOURSE DE LYON

	16 juillet	19 juillet
3% Rente perp.	96.25	96.40
Crédit lyonnais	3190.—	3590.—
Péchiney	4930.—	4980.—
Rhône Poulenc	3525.—	3650.—
Kuhlmann	2249.—	2340.—

BOURSE DE NEW-YORK

	17 juillet	19 juillet
Allied Chemical & Dye	161.—	160.50
American Tel & Teleg	156 5/8	157.25
American Tobacco «B»	64.—	64.50
Consolidated Edison ..	24.—	23.88
Du Pont de Nemours	157.—	156.50
General Motors	55 5/8	55.38
United States Steel ..	58 1/4	57.75
Woolworth	40.—	40.38

Cours communiqués par le Crédit suisse, Neuchâtel.

Cours des métaux à Londres et à New-York

	17	19
NEW-YORK (Clôture)		
Cuivre, par livre angl. o	11.75	11.75
Plomb » » » o	6.50	6.50
Zinc. » » » o	8.25	8.25
LONDRES (Clôture)		
Etain, tonne anglaise	275.—	275.—
Or, once anglaise .... sh	168.—	168.—
Argent, once anglaise .. d	23.50	23.50

Merveilleux !

Dirtex nettoie aussi les habits de travail très sales et graisseux.
Plus avantageux, plus agréable que le savon mou
Dirtex dissout la saleté dissout la graisse

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Les dégâts causés à Rome par l'aviation américaine

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

AU Q. G. AÉRIEN ALLIÉ DE L'AFRIQUE DU NORD, 20 (Exchange). Le maréchal de l'air Tedder, commandant en chef des forces aériennes alliées sur le front sud, a préparé lui-même le raid contre Rome.

Au cours de l'attaque, qui a duré deux heures et demie, les objectifs suivants ont été touchés : les gares de San-Lorenzo et de Littorio, l'aérodrome de Ciampino, les usines d'aviation Savoia, Marchetti de San-Lorenzo, une remise de vagons à Tiburtina, la gare de marchandises et la gare centrale d'Ostia, l'aciérie officine Tabanelli, le ministère de la guerre et d'autres bâtiments gouvernementaux italiens.

Le bilan du bombardement : 166 morts et 1659 blessés

ROME, 20 (Stefani). — On annonce officiellement qu'on a dénombré jusqu'ici 166 morts et 1659 blessés à la suite du bombardement de Rome.

Le communiqué italien

ROME, 20 (Stefani). — Le Q. G. des forces armées italiennes communique :

Quelques centaines de quadrimoteurs américains ont attaqué Rome, lundi, pendant trois heures. Les dégâts sont très graves. Des édifices servant au culte et à la science et des quartiers ouvriers furent sérieusement atteints et partiellement détruits, en particulier la basilique de Saint-Laurent-hors-les-Murs, le cimetière de Campo-Verano, la cité universitaire, l'ensemble des hôpitaux de la polyclinique et des maisons ouvrières des quartiers de Prenestina et de Latina.

La population donna l'exemple de la discipline et du calme pendant et après l'incursion. Sept appareils furent abattus par les batteries de D.C.A. et par les chasseurs.

La nuit dernière, Naples et de petites localités de la Campanie et du Latium furent attaquées par l'aviation ennemie. Les dégâts ne sont pas graves. La population n'a subi que des pertes limitées.

Entretiens diplomatiques au Vatican

ROME, 20 (D.N.B.). — Un long entretien s'est déroulé au Vatican, entre M. Pittman, chargé d'affaires des Etats-Unis, et Mgr Montini, sous-secrétaire d'Etat adjoint du Vatican. On déclare officiellement au Vatican que le bombardement de Rome a été l'objet de l'entretien.

Menaces de représailles allemandes

BERLIN, 20 (DI). — Le ministre Schmidt, commentant le bombardement de Rome, a déclaré à la conférence de la presse étrangère, à la Wilhelmstrasse : « Le jour viendra, attendu par chacun, en Allemagne et en Italie, où les représailles que nous sommes absolument résolus à prendre assouviront la haine que depuis si longtemps nous conservons en nos cœurs Ce jour-là, l'adversaire en appellera vainement à la conscience universelle ou à l'humanité en faveur des institutions culturelles de Washington, de New-York et de Londres. »

Les ménagères de Vichy ont manifesté à la veille des fêtes de Pentecôte

parce que le marché aux légumes était insuffisamment approvisionné

A la veille des fêtes de Pentecôte, à Vichy, où l'on manquait depuis une quinzaine de jours de légumes sur le marché, la foule des ménagères s'est emparée de vive force de légumes qui étaient bloqués et qui ne devaient être vendus que plus tard. Plusieurs étalages ont été pillés. La police a dû intervenir en force. La foule des ménagères a voulu se rendre à l'hôtel du Parc, déclarant qu'il fallait que le maréchal Pétain sache ce qui se passait. La police a pu empêcher les manifestantes et fermer les caves des halles centrales où étaient entreposés des stocks qui auraient pu être pillés. A l'hôtel du Parc, les cadres de police avaient été doublés pour le cas où des manifestantes auraient pu parvenir jusqu'au siège du gouvernement où du reste le maréchal Pétain n'est pas actuellement puisqu'il séjourne à la Bourboule. Il n'est venu à Vichy que dans la journée de jeudi dernier pour ses réceptions habituelles du jeudi et a ensuite repris le chemin de la petite station d'Auvergne où il se repose en ce moment.

Carnet du jour

CINEMAS
Palace: Le maître de poste.
Théâtre: Les cadets de Virginie.
Rex : Les pirates du rail.
Studio: Les nouveaux riches.
Apollo: Le déclassé.

La bataille pour Orel un nouveau Stalingrad ?

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

MOSCOU, 20. — Du correspondant spécial de l'agence Reuter :

L'énorme saillant d'Orel pourrait à tout moment devenir un second Stalingrad pour l'armée allemande aux effectifs d'un quart de million d'hommes. Les dernières avances soviétiques au nord-est et au sud ne laissent aux Allemands qu'un couloir de 80 à 100 km. à l'extrémité occidentale du saillant.

Les Allemands soulignent les lourdes pertes subies par les Russes

BERLIN, 20 (Interinf.). — On donne les détails suivants sur la situation sur le front de l'est :

On peut affirmer, après la victoire défensive remportée lundi par les forces allemandes dans le secteur méridional et central du front de l'est, que les Russes ont perdu la plus grande partie de leur matériel de guerre, notamment de leurs armes lourdes, préparé pour leur offensive d'été. Le fait caractéristique de lundi est que les combats ont été presque exclusivement menés par des formations blindées soviétiques et pour ainsi dire aucun détachement d'infanterie ou de cavalerie important n'y a pris part. Cette constatation permet de tirer des conclusions sur les pertes subies par l'adversaire.

Le communiqué allemand

BERLIN, 20 (D.N.B.). — Le haut commandement de l'armée communique :

L'assaut des Soviets contre le front est a également échoué lundi devant la défense couronnée de succès de nos troupes, puissamment appuyées par l'aviation. Cinq cent soixante-deux chars ont été détruits. Sur la tête de pont du Kouban, plusieurs attaques ennemies contre les hauteurs situées à l'ouest de Krimskaya ont été repoussées.

L'ennemi, qui a reçu de gros renforts, a renouvelé ses tentatives de percée sur le front du Mius et du Donetz central. Toutes les attaques ennemies ont été repoussées.

Tandis que l'on ne constate, au nord de Bielgorod, que des attaques locales de l'ennemi, les violents combats se poursuivent dans le secteur d'Orel, où les troupes allemandes se défendent héroïquement. En certains endroits, des contre-attaques allemandes violentes et puissantes ont repoussé les Soviets. Dans d'autres endroits, nos troupes, au cours de combats acharnés, ont brisé l'attaque de puissants groupes d'infanterie ennemis.

★ **Au Comité français de libération nationale.** — Le Comité français de libération nationale examine les propositions de réforme de l'armée, du général de Gaule. Si les propositions de de Gaulle sont acceptées, quatre cents officiers supérieurs français, dont environ 90 généraux, seront mis à la retraite d'office.

Grâce aux abonnements de vacances
VENEZ DÉCOUVRIR

LE CANTON DE NEUCHATEL
Renseignez-vous auprès des agences de voyage, des bureaux officiels de renseignements et des hôtels

Demandez dans tous les Cafés et Restaurants
UN QUART VICHY - CÉLESTINS
Apéritif hygiénique, Digestif parfait, Régulateur de votre Nutrition, assurant le bon fonctionnement de votre foie.
Exigez sur chaque bouteille la collerette tricolore et le disque bleu VICHY-ETAT.

LA VIE NATIONALE

A PROPOS D'UN RÉCENT RAID

LE BOMBARDEMENT DE SOCHAUX ET L'ÉMOTION QU'IL PROVOQUA A LA FRONTIÈRE SUISSE

Nous extrayons ce qui suit d'une nouvelle du « Démocrate » :

La population d'Ajoie est encore sous l'impression du bombardement des usines de Sochaux, effectué par la R.A.F. dans la nuit de jeudi à vendredi.

On n'est pas sans craindre les inconvénients de notre obscurcissement. Puisque, pour ne pas montrer le chemin aux avions étrangers, on est obligé d'obscurcir, qu'on allume dès que les avions sont chez nous pour qu'ils se rendent compte de leur erreur, demandent certains.

Cette mesure exceptionnelle serait surtout justifiée à Boncourt, qui ne fait qu'un, ou presque, avec Delle. Car une certaine émotion règne dans le grand village frontière; la radio anglaise aurait annoncé récemment, dit-on, que les usines de Delle seraient prochainement bombardées. Nous n'avons pu contrôler cette affirmation, mais il n'en reste pas moins vrai que ce bruit court avec insistance à Boncourt. S'il devait se confirmer, qu'en adviendrait-il de la population de Boncourt ?

Il nous semble nécessaire de soumettre cette question aux autorités responsables.

Quant aux nouvelles qui nous viennent de l'autre côté de la frontière, elles sont naturellement très rares et très vagues. On dit que les usines Peugeot — qui livrent 8000 camions par an à l'armée allemande — ont été gravement atteintes et que le travail y est désorganisé. En attendant, ce que l'on sait, c'est que le nombre des morts est considérable — une centaine, disait une dépêche de source allemande — et la population d'Ajoie compatit avec celle du pays de Montbéliard, avec laquelle elle entretient en temps normal de si étroites et amicales relations, cruellement éprouvée par ce dernier bombardement et par la situation alimentaire dont elle souffre depuis deux ans et qui va en empirant. On se demande aussi avec anxiété si les familles suisses, très nombreuses dans la région, n'ont pas été aussi victimes du bombardement.

De nouvelles précisions

Il semble, précise le « Démocrate », que l'incursion des avions alliés n'a pas donné le résultat attendu. Ceux-ci cherchaient indiscutablement à détruire certains ateliers des usines Peugeot, particulièrement importants pour la fabrication des camions nécessaires à l'armée allemande et ils n'ont pas atteint leur but. On fait naturellement de nombreuses suppositions. La plus plausible est que les aviateurs anglais se sont trompés d'objectif, ce qui n'a rien d'extraordinaire. Il ne faut pas oublier que les usines Peugeot s'étendent sur une vaste superficie et que, de ce fait, des erreurs s'expliquent.

Il n'en est pas moins vrai que ces erreurs — c'est le cas à Sochaux — ont notamment causé et causent de nombreux morts. On prétend que, dimanche, 118 victimes du bombardement de la nuit de jeudi à vendredi, ont été enterrées à Sochaux. Il est sans doute bien difficile de vérifier ce chiffre, surtout que les troupes d'occupation et la police française empêchent les habitants des villages voisins de se rendre sur les lieux dévastés. Mais ce chiffre de 118 sera certainement dépassé. Selon d'autres indications, il faudrait déjà compter près de 300 morts et blessés.

Au nombre des victimes, on dit qu'il y aurait trois citoyens suisses, membres d'une même famille. Nous serons en mesure de donner prochainement des renseignements plus précis.

Ce sont presque tous des ouvriers, des gens de condition modeste, qui ont été surpris dans leur quartier et même dans leur travail : le plus touché est le quartier de la Brasserie de Sochaux, encore que d'autres bâtiments ont été démolis. Contrairement à certains renseignements qui ont été colportés de bouche à bouche, Hérimoncourt, Exincourt et Montbéliard n'ont pas été touchés.

Besançon aurait également subi un gros bombardement

La « Feuille d'avis des Montagnes » dit apprendre de sourcé certaine que Besançon a été bombardée dans la nuit de jeudi à vendredi derniers. Plusieurs quartiers ont été atteints et les victimes sont très nombreuses. On compte plus de cent morts. Une grande fabrique d'horlogerie (il doit s'agir de la fabrique Lipmann) a particulièrement souffert. La gare de Besançon-Viotte, la principale de la ville, serait en grande partie détruite.

La sixième étape du plan Wahlen consistera surtout à intensifier le rendement des cultures

BERNE, 20. — Un certain nombre de représentants de la presse et d'intéressés ont été conviés, lundi, par l'office fédéral de l'économie de guerre et par le Conseil d'Etat vaudois, pour se rendre compte des efforts déployés en vue d'assurer le ravitaillement du peuple suisse par l'extension des cultures. Conduits par MM. Porchet, Wahlen et Schaffner, les invités se sont rendus tout d'abord dans un domaine agricole privé, près de Nyon, qui est considéré comme un modèle d'exploitation rationnelle. Puis, il a été procédé à l'inspection des terrains améliorés à Nyon et à Coppet, dont les travaux sont accomplis actuellement par des internés.

Au banquet, d'intéressants renseignements furent donnés sur ce qui a été fait jusqu'ici dans le domaine d'extension des cultures et sur ce qui doit être exécuté lors de la sixième étape du plan. La surface cultivable a passé de 209,472 hectares en 1919 à 360,000 ou même 370,000 hectares en 1943. En 1941, elle était de 269,133, en 1942, de 309,000.

M. Wahlen a relevé que la sixième étape ne représentera pas en quelque sorte une extension des terrains cultivables, mais surtout une augmentation du rendement. Pour cela, plusieurs moyens s'offrent aux intéressés. Il faut d'abord envisager un enseignement agricole beaucoup plus poussé. N'oublions pas que la population des campagnes ne profite que dans la proportion de 7 % des écoles d'agriculture. Il faut donc apprendre au reste de cette population comment un rendement supérieur des cultures peut être obtenu. Cette intensification nécessitera une main-d'œuvre plus nombreuse encore.

L'un des points du programme de la sixième étape est le problème des matières nutritives dont le sol a besoin. Avant la guerre, le 90 % des matières nutritives fournies aux plantes provenait du fumier, tandis que le 10 % restant représentait des engrais chimiques, mais la situation actuelle a accru les besoins en engrais artificiel.

Le perfectionnement des méthodes de travail est aussi de la plus grande importance. Un choix bien compris des variétés et l'emploi des meilleures semences peuvent permettre d'augmenter le rendement moyen de 5 à 10 %, ce qui correspondrait au rendement d'une surface supplémentaire de 18,000 à 36,000 ha. L'une des mesures les plus sérieuses consiste à améliorer les conditions de fourrage. Bien qu'il n'ait pas été possible d'importer du fourrage, de nombreux éleveurs ont réussi à maintenir leur cheptel au niveau d'avant-guerre. Un tel résultat ne peut être maintenu qu'en intensifiant les cultures précoces et intercalaires.

Nouvel accord commercial avec la Slovaquie

BERNE, 20. — Des négociations économiques ont eu lieu entre une délégation suisse et une délégation slovaque du 1er au 20 juillet, en vue de déterminer pour le deuxième semestre de 1943 le volume des échanges commerciaux. Ces pourparlers ont abouti à la signature de différents arrangements, qui permettent d'envisager une heureuse évolution du trafic commercial entre les deux pays.

Le nouveau ministre d'Italie a remis ses lettres de créance

BERNE, 20. — Le comte Magistrati, nouvel envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire d'Italie en Suisse, a été reçu en audience mardi par le vice-président du Conseil fédéral, M. Stampfli, et le chef du département politique, M. Pilet-Golaz, à qui il remit ses lettres de créance.

Mort au service du pays

BERNE, 20. — Le chef de presse du commandement territorial compétent communique:

Dans la nuit du 19 juillet 1943, le mécanicien Robert Hallmann, né en 1916, électricien à Winterthour, a été victime d'un accident mortel en service actif. Une enquête de la justice militaire est en cours.

Le traitement des prisonniers de guerre soviétiques réfugiés en Suisse

BERNE, 20. — Le Conseil fédéral répond comme suite à une question du conseiller national Bringolf concernant la façon dont sont traités les ressortissants soviétiques qui s'enfuirent des camps de prisonniers de guerre :

Les prisonniers de guerre évadés, officiers, sous-officiers et soldats, sont traités, à conditions égales, comme les autres prisonniers de guerre réfugiés sur notre sol.

En revanche, si ces prisonniers de guerre soviétiques ou certains d'entre eux se conduisent de manière telle que des mesures plus sévères soient nécessaires, la Confédération doit se réserver expressément le droit de les ordonner.

Une enquête a été faite sur le placement des prisonniers de guerre russes chez les paysans. D'une manière générale, l'entente entre les pasans et les Russes est bonne en dépit des difficultés inhérentes à la langue. A quelques exceptions près, le résultat de cette enquête est satisfaisant.

Un officier russe a dû être interné à Bellechasse parce qu'il exerçait une activité politique.

Quant à un sous-officier interné à Bellechasse également, on n'a pas pu le placer dans un autre camp parce que son comportement dans un camp de prisonniers de guerre à l'étranger avait été tel qu'on devait craindre que sa présence ne provoque des troubles et même que ses compatriotes ne se livrent sur lui à des voies de fait.

Encore des bombes incendiaires découvertes à Riggisberg

BERNE, 20. — Le « Berner Tagblatt » rapporte que de nouvelles bombes incendiaires ont été trouvées à Riggisberg. On leur a mis le feu pour les rendre inoffensives.

A propos de la récente grève des ouvriers sur bois lausannois

Notre correspondant de Lausanne nous écrit :

Les journaux ont signalé récemment la grève des ouvriers sur bois lausannois. Voici quelques renseignements complémentaires à ce sujet :

Le mouvement a englobé environ 350 ouvriers de la F.O.B.B. et une septantaine de la fabrique de cadres et baguettes. Le contrat collectif signé entre le patronat de l'industrie du bois de Lausanne et la F.O.B.B. venait à échéance le 30 mai 1943 et fut résilié pour les raisons suivantes : Les petites entreprises sont régies par le règlement communal de protection ouvrière qui prévoit, après une année de travail, six jours de vacances payées ; les grandes entreprises, en revanche, ne tombent pas sous le coup de ce règlement puisqu'elles sont soumises à la loi fédérale sur les fabriques. Elles accordaient un minimum de trois jours de vacances payées. A l'échéance du contrat collectif, la F.O.B.B. demanda que le nombre de jours de vacances soit porté à six et une augmentation de 10 c. du prix de l'heure. Les patrons des grandes entreprises devaient porter de 1 à 2 % leurs versements aux caisses de compensation afin d'atteindre ce minimum de six jours.

Comme on n'arrivait pas à s'entendre sur ces nouvelles conditions, la procédure normale fut engagée devant l'office cantonal de conciliation. Une première séance ne donna pas de résultat et l'office cantonal rendit aux parties leur liberté d'action. A la suite d'une assemblée générale, la Fédération des ouvriers sur bois et du bâtiment décida alors la grève. Elle débuta le 25 juin. Cependant, les tentatives de l'office de conciliation se poursuivaient sans résultat. Toujours une des deux parties, parfois même les deux, refusaient ses propositions. Enfin, le 16 juillet, l'accord se fit sur les bases suivantes : augmentation immédiate de 5 c. du prix de l'heure et versement de 2 % aux caisses de compensation dès le 15 août, autrement dit fixation d'un minimum de six jours de vacances payées.

Les dégâts causés par l'orage en pays de Vaud

A Chapelle-sur-Moudon...

Au cours du violent orage qui a éclaté lundi soir sur la région du Gros-de-Vaud, la foudre a frappé une ferme appartenant à M. Félix Pache, agriculteur à Chapelle-sur-Moudon. Peu de temps après le feu embrasait tout le bâtiment, qui sert de remise. Fort heureusement, on put protéger le battoir tout voisin contenant une importante récolte de colza.

Les pompiers de Sottens, avec la motopompe de Radio-Sottens, et secondés par la troupe en stationnement au village, ont lutté avec efficacité et ont promptement maîtrisé le sinistre.

... et dans la région d'Yverdon

Lundi soir, au cours du violent orage qui s'est abattu dans toute la région, la foudre est tombée à Démoret, sur la maison appartenant à M. Emile Baatard, agriculteur.

En un instant, tout le bâtiment, comprenant habitation et rural, fut en flammes.

Rapidement alertés, les pompiers de Démoret et d'autres villages voisins se sont trouvés bientôt sur les lieux. Ils ont dû se borner à protéger les maisons environnantes, lesquelles sont encore en grand danger du fait de la bise qui s'est mise à souffler violemment après l'orage.

Un peu plus tard, la pompe automobile d'Yverdon est entrée également en action.

Les dégâts sont grands.

Il est procédé à une enquête.

Gros dégâts également dans la région de Bâle

BALE, 20. — Lundi, peu après 18 h., une rafale de grêle anéantit en quelques minutes les cultures et ravagea les champs, dans la région d'Aesch, Pfeffingen, Dornach et Grellingen. Les vignobles ont également beaucoup souffert. De nombreuses maisons ont eu des carreaux enfoncés et des tuiles brisées. Ce fut le plus violent orage qui se soit abattu sur la contrée depuis très longtemps.

Dans le canton de Berne

Deux fermes détruites par la foudre

STEFFISBOURG, 20. — La foudre est tombée, lundi soir, sur la ferme d'un agriculteur. L'immeuble a été entièrement détruit. Le bétail et une partie du mobilier ont pu être sauvés, mais le foin est perdu.

Au cours de l'orage de lundi soir, une ferme du Schallenberg (près de Thoune) a été entièrement détruite par la foudre.

Un accident ferroviaire sur la ligne Zurich-Olten

BROUGG, 20. — Lundi soir, peu après 22 h., une collision s'est produite en gare de Brougg. Au cours d'une manœuvre, quatre vagons d'un train de marchandises ont déraillé. Le train de voyageurs Zurich-Olten est arrivé avec fracas contre ces vagons. Les essieux avant de la locomotive de ce convoi sont sortis des rails. De nombreuses vitres du train de voyageurs ont été brisées. Les passagers en ont été quittes pour la peur. Des vaches se trouvaient dans le dernier vagon du train de marchandises, elles ont été blessées en partie et ont dû être abattues en gare.

Un attentat à Saint-Gall

Deux blessés

SAINT-GALL, 20. — Lundi soir, un couple a été surpris dans son appartement par un homme qui l'a assailli à coups de couteau. Les deux blessés ont été transportés à l'hôpital.

L'enquête de la police a établi que le malfaiteur, qui a été arrêté, était le frère de la femme. Celui-ci se trouve depuis longtemps déjà sous tutelle. L'état du mari est satisfaisant, tandis que celui de la femme est beaucoup plus grave.

Un grave éboulement dans le massif du Cervin

Un grave éboulement a changé la face du Cervin, apprend-t-on de Gorvinia.

Une avalanche de pierres gigantesque s'est détachée d'une des parois de l'arête de Furg et est venue s'abattre près du glacier de Furg, jusqu'à la moraine du col de Breuil. La paroi où l'éboulement s'est produit paraît plus perpendiculaire et plus lisse dans une tonalité de granit clair, alors qu'auparavant elle paraissait légèrement verte.

Un spécialiste des vols de vélos condamné à Zurich

ZURICH, 20. — La cour d'assises zuricoise a jugé un inculpé, âgé de 30 ans, qui s'était emparé d'une cinquantaine de vélos et avait commis d'autres vols avec effraction. Le montant des délits s'élève à 10,900 fr. Il a été condamné à deux ans et demi de pénitencier et à dix ans de privation des droits civiques.

Déjà du raisin !

BELLINZONE, 20. — On signale un événement particulier dans les annales de la viticulture. A la suite de la vague de chaleur qui s'est abattue ces derniers jours sur le Tessin, un agriculteur de Bellinzone a eu la surprise de constater que son raisin était déjà mûr. Il a commencé mardi les vendanges, avec la permission des autorités.

A LA FRONTIÈRE

Le couvre-feu décrété en Savoie

ANNEMASSE, 20. — Le couvre-feu vient d'être décrété dans toute la Savoie, dès 23 h. à 5 h. du matin, durant lequel toute circulation est interdite. A l'effet de veiller à l'exécution de cette mesure, la police d'Etat française et les carabiniers des troupes d'occupation surveillent les routes. Une centaine de personnes ont été arrêtées au cours des premières nuits, puis relâchées après que procès-verbal leur eût été dressé.

Les troupes italiennes évacueraient la Savoie

ZURICH, 20. — Selon la « Nouvelle Gazette de Zurich », les troupes italiennes seraient en train d'évacuer les départements de la Savoie et de la Haute-Savoie.

Les arrestations qui y ont été effectuées récemment auraient eu pour objet de préparer cette opération. Une fois celle-ci achevée, les personnes incarcérées seront relâchées.

L'opinion du voisin

L'œuf de Colomb

Notre journal publiait récemment l'information suivante:

Un agriculteur de Couvet a eu l'idée, pour lutter contre le doryphore, dont ses plantations de pommes de terre étaient atteintes, de laisser errer ses poules dans le champ. Tous les insectes, de même que les larves de doryphore, ont disparu.

Cette information suggère à M. Léon Savary dans la Tribune de Genève *les judicieuses et amusantes remarques suivantes:*

C'est très simple, n'est-ce pas ? Oui, mais il fallait y songer. C'est simple comme l'œuf de Christophe Colomb.

Plusieurs années durant, on a publié des communiqués abondants et des articles de la dernière prolixité sur le sujet inquiétant du doryphore. Le Conseil fédéral a consacré, naguère, une partie de ses séances au problème du doryphore, aux moyens de combattre les ravages de cet insecte (venu d'Amérique) et dont les exploits sont dommageables aux patates nourricières. Il vous souvient qu'on a mobilisé les élèves des écoles pour « récolter » — si l'on peut dire ! — le plus possible de ces dangereux destructeurs, ainsi qu'on le faisait, du reste, depuis longtemps déjà, pour les hannetons. Le doryphore ne se contente pas d'attaquer les champs de pommes de terre; il provoque une grande consommation de papier, sous forme de statistiques, de graphiques, d'affiches instructives, de monitoires et d'ordonnances. C'est dire s'il est nuisible.

Et puis, voici qu'un beau jour, un brave paysan de Couvet a l'idée de faire vagabonder ses poules dans sa plantation. A ce qu'on nous assure, son procédé était bon. Et chacun va suivre l'exemple, sans doute, tout en déclarant qu'au fond, ce n'est pas si malin que ça.

On éloignait les poules des cultures, à raison des dégâts qu'elles y pouvaient commettre. Eh bien ! que voulez-vous? maintenant, on les y enverra. Et il y aura peut-être des gardeuses de poules, comme il y a des gardeuses d'oies, et de petits bergers qui accompagnent, l'automne venu, les vaches dans les pâturages.

Les « spécialistes de la question » feront des objections, c'est entendu. Je ne suis pas homme à réfuter leurs arguments éventuels. Je me borne à enregistrer l'information donnée par un de nos confrères, et à noter en passant qu'elle a une portée plus longue qu'il ne semble.

Car, dans la vie, il en va presque constamment de la sorte. On cherche midi à quatorze heures. On tombe dans des abîmes de perplexité. On réunit des conférences; on nomme des commissions; on désigne des experts; on rédige, on lit, on écoute des rapports. On interpelle, on répond, on réplique, on duplique. On imprime des brochures, on convoque des meetings. Et quelquefois — pas toujours, mais quelquefois — la solution après laquelle on court, comme Héraclès après la biche Cérynite, se trouve sous notre nez. C'est même pour ce motif que nous ne l'apercevions pas.

Et quand enfin l'évidence nous crève les yeux, nous aimons à dire que « nous savions cela depuis longtemps ».

La vie intellectuelle

Un festival Shakespeare à Lausanne

La municipalité de Lausanne a décidé de donner suite à des propositions qui lui ont été présentées par quelques personnalités lausannoises, et de mettre à l'étude, pour 1944, un grand festival Shakespeare.

Un livre par jour

Prestige de Genève

par Edouard Martinet

M. Edouard Martinet, dont la fécondité ne connaît nulle halte et qui apporte dans le concert des lettres romandes une note personnelle et rare, nous donne aujourd'hui un livre délicieux et plein d'intérêt sur Genève. A travers ces quelque 140 pages dans lesquelles rien n'est écrit au hasard et qui sont si riches d'impressions, de sentiments et de vérité, le sensible visage de Genève apparaît en pleine lumière.

C'est un livre utile, et — ce qui plus est — d'un constant agrément.

(Edit. Grivet, Genève.) (g)

LES SPORTS

CYCLISME

Suppression de la course Zurich-Genève

L'on sait qu'une grave crise avait éclaté depuis le début de la saison au sein du cyclisme suisse. C'est le différend entre coureurs et organisations nationales qui a contraint le S. R. R. à annuler le Petit tour de Suisse 1943.

Le comité national (Union cycliste Suisse et S. R. B.) réuni en séance extraordinaire lundi soir à Genève, a pris de sévères mesures qui auront certainement un grand retentissement dans le monde des sports. Les coureurs suivants ont été suspendus :

Naef, Zaugg, jusqu'au 31 décembre 1943 ; Diggelmann, Egli, Kubler, Litschi, Stocker et Hardegger, jusqu'au 30 juin 1944.

Emissions radiophoniques

Mercredi

SOTTENS et télédiffusion: 7.15, inform. 7.25, disques. 11 h., émission matinale. 12.29, l'heure. 12.30, disques. 12.45, informations. 12.55, gramo-concert. 13.15, fantaisie jazz. 13.59, l'heure. 17 h., œuvres de compositeurs suisses. 18 h., communiqués. 18.05, pour les jeunes. 18.50, deux menuets classiques. 19 h., causerie politique. 19.10, recette d'Ali-Baball. 19.15, inform. 19.25, bloc-notes. 19.26, au gré des jours. 19.40, Bob Engel. 19.55, les jeunes de la chanson. 20.30, musique symphonique. 21.30, en souvenir de Philippe Monnier. 21.50, informations.

BEROMUNSTER et télédiffusion: 11 h., émission matinale. 12.15, disques. 12.40, concert récréatif. 13 h., pour madame. 17 h., œuvres de compositeurs suisses. 18.20, jazz pour piano. 19.10, disques. 20 h., disques. 20.10, chants russes. 20.30, musique symphonique. 21.10, concert vocal. 21.45, disques.

Chronique régionale

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Sur une réclame

Nos lecteurs auront lu, ces jours, qu'un grand journal de Fribourg avait refusé une réclame émanant de l'Office neuchâtelois du tourisme, comme étant d'allure trop libre; et ils se sont sans doute demandés à... quels excès de frivolité se sont livrés les dirigeants, d'ordinaire si sages et paisibles, de notre institution central de développement touristique.

Nos lecteurs pourront contempler aujourd'hui à loisir en page 3 de notre journal la réclame si rigoureusement censurée sur les bords de la Sarine. Vraiment y a-t-il de quoi fouetter un chat ? Et avec l'imagination la plus désordonnée du monde peut-on goûter dans cette réclame autre chose que la grâce d'un dessin incitant les estivants aux joies de la montagne, du sport et de la plage ? Fribourg entreprend maintenant, paraît-il, une action contre les bains mixtes; et c'est sans doute son affaire. Mais c'est la nôtre de vanter à l'extérieur, sous la forme d'un art où l'on cherchera en vain l'indécence, les beautés et le charme du pays de Neuchâtel...

NOS REPORTAGES

Ce qu'est le service de secours en cas de dommages de guerre

Neuchâtel s'est promptement mis à la besogne pour appliquer les instructions données par le Conseil fédéral en date du 9 avril dernier. Et le service de secours en cas de dommages de guerre, dont ledit arrêté demandait la création dans toutes les communes astreintes à la défense aérienne passive est aujourd'hui sinon sur le point de fonctionner, du moins presque complètement mis sur pied.

Une telle organisation ne peut être efficace que si elle bénéficie de la compréhension et de la bonne volonté du public. Mais encore faut-il que le public soit parfaitement au courant de ce que l'on attend de lui. Aussi avons-nous demandé à M. H.-L. Gédet, chef local du service de secours en cas de dommages de guerre, et à sa suppléante, Mlle V. Debrot, désignés par le Conseil communal, de nous donner toutes précisions à ce sujet :

« Les événements qui se déroulent dans les pays en guerre et les incidents qui se sont produits en Suisse dans la nuit du 12 au 13 juillet montrent que le Conseil fédéral avait raison de prévoir d'urgence, la création d'un service de secours. Il pourrait fort bien arriver que l'une ou l'autre de nos villes, l'un ou l'autre de nos villages reçoive des bombes qui détruiraient des maisons et feraient des victimes. La D.A.P. et le service de secours ont la mission, dans ce cas, de porter un remède immédiat à ces dommages. Le territoire communal a été divisé en secteurs, et nous nous sommes assuré la collaboration de divers organismes importants existant déjà afin de coordonner le travail d'ensemble : Croix-rouge, samaritains et samaritaines, service féminin civil, aides mobiles et aides de quartiers, service social, etc.

» Notre premier soin a été, ensuite, de dresser une liste de tous les locaux pouvant servir de refuges en cas de bombardement et de les visiter. Puis, il a fallu s'inquiéter du ravitaillement éventuel de ces postes de refuge en demandant en particulier la collaboration des hôtels et des restaurants et cafés. Le service sanitaire a également retenu tous nos soins. Ce qui importe aussi, c'est que la population comprenne que si aucun danger précis ne nous menace « immédiatement », il peut néanmoins survenir, à la faveur de telle ou telle circonstance. Il conviendrait notamment que dans chaque ménage on prépare ce qu'il est convenu d'appeler un « bagage d'alarme » et qui comprendrait des couvertures, quelques aliments, des cartes de rationnement, les papiers d'identité, objets de première nécessité, etc. De même qu'on a insisté pour que dans chaque maison des préparatifs soient faits en cas de bombardement, il faut maintenant insister pour que ce « bagage d'alarme » soit préparé. Il faudra aussi — toujours par mesure de précaution — munir tous les enfants de plaques d'identité. Nous comptons donc sur l'aide de chacun pour mener à fins utiles cette œuvre de secours et d'entr'aide. »

Ce sont là de sages conseils et qui doivent être médités par le public. (g)

Pauvre bête !

Mardi matin, vers 11 heures, une automobile appartenant à un négociant de Peseux a heurté, à la rue des Parcs, au lieu dit « Les Marronniers », le chien de M. Philippin.

Grièvement blessée, la pauvre bête a été abattue par un gendarme.

Observations météorologiques

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

19 juillet

Température. — Moyenne: 22.7; min.: 17.9 ; max. : 30.5.
Baromètre. — Moyenne : 714.2.
Eau tombée : 0.1.
Vent dominant. — Direction : variable ; force : faible.
Etat du ciel : variable ; nuageux à couvert, coups de tonnerre au sud depuis 17 h. 30, pluie orageuse depuis 20 h. 30.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel : 719.5)

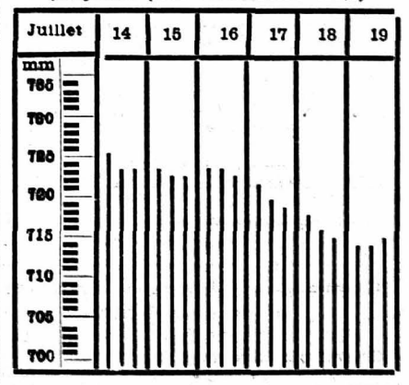

Niveau du lac, du 19 juillet, à 7 h.: 429.81
Niveau du lac, du 20 juillet, à 7 h.: 429.80
Température de l'eau : 22°

VAL-DE-TRAVERS

Les locomotives du R.V.T. seront chauffées au bois

La direction du Régional du Val-de-Travers, qui souffre comme toutes les entreprises ferroviaires du manque de combustible, a dû prendre la décision de chauffer désormais ses locomotives au bois.

COUVET

L'orage

(c) L'orage de lundi soir ne semble pas avoir causé de gros dégâts aux cultures. Cependant, l'eau a pénétré dans l'hôtel Central, où elle a atteint bientôt 10 cm. dans la salle du café, aussi fallut-il faire appel aux pompiers.

Il est tombé trop d'eau lundi, tandis que quelques jours auparavant, la station de pompage des eaux de Couvet à Boveresse était arrêtée.

MOTIERS

La foudre

(c) Lundi soir, au cours de l'orage qui a sévi après 23 heures, la foudre est tombée sur le village. Le courant électrique fut coupé pendant plus d'une heure, la foudre ayant fait sauter des isolateurs sur la ligne à haute tension. Presque tous les appareils téléphoniques ne fonctionnaient plus, les fusibles ayant fondu.

Les services électriques et du téléphone ont eu fort à faire pour remettre le réseau en état de fonctionner.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Le skieur Eric Soguel se casse une jambe

(c) Le champion de ski Eric Soguel n'a vraiment pas de chance. En effet, nous apprenons qu'il s'est cassé une jambe en faisant de la varappe dans les Alpes bernoises.

Eric Soguel souffre d'une fracture du péroné.

VALLÉE DE LA BROYE

PAYERNE

Le jubilé de l'« Avenir »

La population de Payerne a célébré dimanche le cinquantenaire de la fondation du corps de musique l'« Avenir ». Ce fut une très belle manifestation. Elle débuta à 10 h. par la réception des délégués des sociétés invitées. A 11 h. 30, un grand cortège, conduit par l'« Avenir », parcourut les rues de la ville. Un banquet de trois cents couverts fut servi au Casino-Stand. Des discours ont été prononcés par les représentants des autorités. Un bal très animé termina la fête de l'« Avenir ».

En pays fribourgeois

Un cyclône d'une extrême violence s'est abattu lundi soir sur Fribourg

Un cyclône s'est abattu sur Fribourg, lundi soir. Précédé d'un vent violent, et accompagné d'une pluie diluvienne mêlée de grêle, rendant la visibilité impossible au delà de 10 m. Le toit de zinc d'un immeuble a été arraché et a dansé en l'air comme une feuille morte, avant de s'écraser dans les ravins de la Sarine. La foudre étant tombée sur une ligne électrique, la circulation des tramways a été interrompue. Les pompiers ont dû intervenir à la suite de nombreuses inondations de caves.

Dans les autres districts du canton, seul celui de la Singine a souffert, où les récoltes furent anéanties.

Les dégâts sont évalués à 50,000 francs

(c) L'ouragan qui a sévi sur la ville de Fribourg a causé plus de dégâts qu'on ne l'avait pensé au début. Des milliers de tuiles s'étaient abattues dans les rues et plusieurs centaines de vitres ont dû être remplacées. Les vitrines de deux magasins ont été brisées par la chute d'une cheminée. Des sapins qui se sont abattus dans le parc Montenach n'ont pu encore être complètement débités. Dans les ravins formés par la Sarine, on pouvait voir hier une vingtaine de sapins étêtés.

Les dégâts se chiffrent à plus de 50,000 francs non couverts par une assurance. Cependant, il existe un fonds d'environ 500,000 francs, géré par la Caisse cantonale d'assurance contre l'incendie et destiné à couvrir les dommages non assurables causés par les forces naturelles.

AVIS URGENTS

Perdu samedi soir, au Plan-chemin des Pavés,

un crayon or et un crayon argent

quatre couleurs. Les rapporter contre récompense, chemin des Pavés 9.

Monsieur Maurice Freundler, à Genève ; Mademoiselle Marthe Freundler, à Lausanne ; Madame et Monsieur Borel-Freundler, à Colombier ; Mademoiselle Emma Guder, à Genève, et les familles alliées, ont le grand chagrin d'annoncer le décès de

Madame

Marguerite FREUNDLER

leur chère mère, belle-mère, sœur et parente, que Dieu a reprise le 19 juillet 1943.

La cérémonie funèbre a lieu aujourd'hui, à Genève.

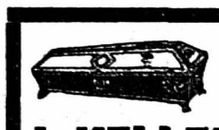
POMPES FUNÈBRES
CENTRAL DEUIL
J. KELLER
SEYON 30
Tél. 5 23 00
Cercueils, transports, incinérations.
Concessionnaire de la Société de Crémation - Corbillard automobile

Rédacteur responsable: René Braichet
Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel